

Salles-la-Source Cascade : une réunion publique ce vendredi

Arrêter définitivement l'exploitation hydroélectrique, ou la poursuivre avec un nouvel exploitant selon un cahier des charges qu'il reste à définir : tels sont les deux choix qui se présentent aujourd'hui à Salles-la-Source, après que le rapport ministériel rendu public mi-avril a écarté, l'actuel l'exploitant.

Selon l'association Cascade-en-jeuxlaposte.net, « *la poursuite de l'exploitation représente un intérêt écologique, économique et financier pour la collectivité communale et intercommunale* ».

Une position qui n'est évidemment pas partagée par tout le

monde sur place. Le débat proposé par la municipalité, vendredi dans le cadre d'une réunion publique, permettra d'échanger les points de vue. Par ailleurs, l'association Ranimons la cascade, que l'on a vue très active ces dernières années, s'est indignée dans un communiqué de la lettre adressée à la municipalité par Jean-Gérard Guibert, l'exploitant éconduit, dans laquelle il proposerait « *d'installer un dispositif de pompage pour créer, en circuit fermé, une cascade artificielle* ». L'intégralité de ce communiqué est consultable sur le site de l'association à l'adresse www.ranimons-la-cascade.fr